

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4263-2024

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**

(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE  
DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je soussigné, **RONALD HADDAD**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Projets majeurs et infrastructure réseau chez Énergir;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
3. Dans le cadre du dossier R-4263-2024, Énergir a déposé, sous pli confidentiel, les informations relatives aux coûts du projet d'investissement visant la construction d'une station de réception et d'injection de gaz porté à Saint-Flavien (ci-après le « **Projet** ») contenues aux pièces Énergir-1, Documents 1, 3 et 5 (ci-après les « **Informations Confidentielles** »);
4. Énergir soumet que la divulgation, la publication ou la diffusion des Informations Confidentielles nuirait aux négociations à venir avec les entrepreneurs et fournisseurs ainsi qu'à la capacité d'Énergir de respecter le budget établi, notamment en permettant à ces derniers d'ajuster leur offre en conséquence;
5. Bref, permettre la divulgation, la publication ou la diffusion des Informations Confidentielles serait de nature à empêcher Énergir de bénéficier des meilleurs prix possible, et ce, au détriment et au préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée;
6. Compte tenu de ce qui précède, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des Informations Confidentielles jusqu'à la finalisation du Projet;

7. À ma connaissance, tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Laval, le 3 juin 2024.



---

**RONALD HADDAD**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 3<sup>e</sup> jour de juin 2024



---

Mélanie Beauvais, 181625  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

